

Légende

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES DESTINEES A L'URBANISATION

- Zone d'habitat - centre
- Zone d'habitat à caractère résidentiel
- Zone d'habitat à caractère ouvert
- Zone d'habitat villageois
- Zone d'habitat villageois à caractère ouvert
- Zone d'habitat et zone d'activité économique mixte
- Zone d'habitat aux caractéristiques d'espace vert
- Zone de services publics et d'équipements communautaires
- Zone de loisirs
- Zone d'activité économique industrielle

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTÉ

ZACC proposé en zone d'habitat ZACC proposé en zone agricole ZACC proposé en zone industrielle

MESURES D'AMENAGEMENT RELATIVES AUX ZONES NON DESTINEES A L'URBANISATION

- Zone agricole
- Zone forestière
- P Zone de parc
- N Zone naturelle
- Zone d'espace vert
- Zone non affectée destinée en zone d'espace vert
- Zone non affectée

RESEAU

Routier: Autoroute existante, Route de liaison, Route de liaison en projet

Feré: Ligne existante au plan de secteur (ligne désaffectée), Ligne en projet au plan de secteur (tracé actuel du TGV)

Canalisation et ligne HT: Ligne HT existante, Canalisation existante

PERIMETRE

- d'intérêt paysager
- de réservation
- Périphérie de réflexion d'ensemble à Jauche
- Périphérie de réflexion d'ensemble à Orp
- Périphérie paysagère remarquable

CONTRAINTES A L'URBANISATION

Contraintes physiques: Contrainte du sous-sol (karst, effondrement, carrières souterraines...), Ais de inondation élevé, Ais de inondation moyen, Ais de inondation très faible et faible, Réseau hydrographique

Zone noire au sein de laquelle la construction est interdite tant que le problème d'inondation n'a pas été résolu en amont...


Contraintes techniques: Zone tampon autour de la ligne électrique HT (18 mètres de part et d'autre), Zone tampon autour de la conduite FLUXYS (50 mètres de part et d'autre)

Contraintes liées au réseau écologique: Chavée (Chemin creux), Natura 2000, Site de grand intérêt biologique

Contraintes patrimoniales: Monument classé, Site classé, Bien repris sur la liste de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel, Périphérie de visibilité autour d'un bien patrimonial repris sur la liste de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel

FOND DE PLAN

LIMITE ADMINISTRATIVE: Limite de la commune de Orp-Jauche, Limite d'autre commune



SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL D'ORP-JAUCHE

OPTIONS

Vu et adopté provisoirement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance.

La Directrice Générale, S. SANTUCCI Première Echevine, M. GOVERS Le Bourgmestre, H. GHENNE

Le collège communal certifie que le présent document a été soumis à enquête publique du _____ au _____ par le Collège

La Directrice Générale, S. SANTUCCI Première Echevine, M. GOVERS Le Bourgmestre, H. GHENNE

Vu et adopté définitivement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance.

La Directrice Générale, S. SANTUCCI Première Echevine, M. GOVERS Le Bourgmestre, H. GHENNE

SCHEMA DES AFFECTATIONS ET CONTRAINTES A L'URBANISATION

1

EDITION: Date de constitution : **Septembre 2013**
 Première modification : **Février 2014**
 Dernière modification : **Avril 2015**

SOURCES: ODD 1 : 10. Rue Van Oost - 1350 Orp-Jauche
 ODD 2 : 1. Avenue de la Gare - 1350 Orp-Jauche
 ODD 3 : 1. Rue de la Gare - 1350 Orp-Jauche
 ODD 4 : 1. Rue de la Gare - 1350 Orp-Jauche

MATRE D'OUVRAGE: **ORP-JAUCHE**
 Place Communale, 1 - 1350 Orp-Jauche
 Tél: 018 20 82 10, Fax: 018 20 41 84
 http://www.orp-jauche.be

AUTEUR DE PROJET: **CEDO**
 Institut de Conception et d'Études de Développement Durable
 Rue de la Gare 1350 Orp-Jauche
 Tél: 018 20 82 10, Fax: 018 20 41 84
 www.cedo.be

Mandatataire L. SCHERAY